




Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 12/02/2024 / _____

Dossier complet le : 01/03/2024 / _____

N° d'enregistrement : 2024-7643 _____

1 Intitulé du projet

Plan de gestion pluriannuel de curage du Canal de Nantes à Brest en Loire-Atlantique

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Département de la Loire-Atlantique

Raison sociale

Département de la Loire-Atlantique

N° SIRET

2 2 4 4 0 0 0 2 8 0 0 0 1 1

Type de société (SA, SCI...)

Administration publique générale

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

MENARD

Prénom(s)

Michel

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
25. Extraction de minéraux par dragage marin ou fluvial.	b) Entretien d'un cours d'eau ou de canaux, à l'exclusion de l'entretien mentionné à l'article L. 215-14 du code de l'environnement réalisé par le propriétaire riverain, le volume des sédiments extraits étant au cours d'une année, supérieure à 2 000 m ³

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Programme pluriannuel des travaux de curage du canal de Nantes à Brest pour rétablir une hauteur d'eau de 1,4 m dans le canal. Période prévisionnelle des travaux: 2025-2035
Les sédiments extraits seront valorisés en amélioration du sol dans des exploitations agricoles proches des lieux d'extraction.

4.2 Objectifs du projet

L'opération projetée consiste au curage des sédiments déposés dans le canal de Nantes à Brest sur dix - huit sections réparties depuis Saint- Nicolas-de- Redon au Nord à Nort-sur-Erdre au Sud.

Le canal ne possède pas la dynamique hydromorphologique d'un cours d'eau naturel (méandrages, écoulement.....). Il est donc sujet à envasement par dépôts de sédiments importants.
Cette diminution de la section hydraulique du canal impacte deux qualités importantes inhérentes au canal : sa capacité d'écoulement, et d'évacuation, notamment en période de crue et le trafic fluvial, propre au tourisme au transport, et pour lequel le tirant d'eau minimum est de 1 m 20 pour un mouillage de 1 m 40.

Ce plan de gestion pluriannuel du canal permettra donc de lui assurer les conditions de navigabilité attendues en lui rendant le tirant d'eau nécessaire.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux seront phasés sur la période 2025-2035 afin de curer les sédiments du canal.

- PRELEVEMENT DES SEDIMENTS

Les sédiments seront prélevés par voie nautique (barge) ou terrestre en fonction des conditions d'accès. L'outil de curage sera un godet de curage constitué de trous pour l'évacuation des eaux résiduelles du godet.

- TERRASSEMENT DES PLATEFORMES DE RESSUYAGE

Cinq plate-formes de ressuyage d'une surface totale de 41800m² sont prévues (détail annexe 2). Pour le terrassement de chaque plate-forme, la terre végétale sera décapée sur 20 à 30 cm et mise en cordon tout autour de la plate-forme. Le terrassement garantira une pente vers un exutoire. Un complexe drainant sera mis en place au fond de la plateforme ainsi, qu'un bac de rétention avant exutoire.

- SUPPRESSION DES PLATEFORMES DE RESSUYAGE ET REMISE EN ETAT DES SITES

Une fois les matériaux ressuyés, la matière sèche sera valorisée dans les parcelles agricoles attenantes ou proches.

Chaque site sera nivelé de manière à retrouver la topographie du terrain naturel.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Une fois les sédiments séchés et valorisés, la terre végétale en cordon des zones de stockage sera régalée et remise en culture.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau (rubriques 2.2.3.0 et 3.2.1.0)

De plus, vu la nature pluriannuelle des travaux, il sera nécessaire d'adresser un porter à connaissance récapitulant les enjeux environnementaux de chaque section du canal sur lesquelles des opérations de curage sont prévues.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- Cubature de sédiment curé du lit mineur du canal (en m ³)	50 000 m ³ estimés sur l'ensemble du programme de curage.
- Surfaces totales concernées par les plate-formes de ressuyage	41 800 m ²
- Longueur du tracé	73 km

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____

Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 0 1 ° 5 0 ' 1 0 " 1 Lat. : 4 7 ° 3 9 ' 2 8 " 5

Point de d'arrivée : Long. : 0 2 ° 0 7 ' 9 4 " 6 Lat. : 4 7 ° 6 4 ' 6 7 " 7

Communes traversées :

Saint-Nicolas-de-Redon , Fégréac , Plessé , Guenrouët , Blain , Héric , La Chevallerais , Saffré , Nort – sur – Erdre

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Les documents d'urbanisme et les zonages concernés par le projet sont consultables en annexe 3.

⁽ⁱ⁾ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

[Empty space for project description]

5 Sensibilité environnementale de la zone d’implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l’outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l’environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d’intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 : Marais de Rieux , Marais du Casso et du Gué et Marais de Fégréac , ZNIEFF de type 2 : Marais de La Vilaine , Marais de L 'Isac entre Guenrouët et Pont Miny , Forêt de La Groulaie , Vallée et Marais de L 'Erdre Ces ZNIEFF sont présentes aux abords du Canal , néanmoins , les relevés bathymétriques permettront de déterminer si les futures zones de travaux (curage) sont bien comprises dans ces ZNIEFF
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le château de la Groulais à Blain se situe à 170 mètres du canal le chateau de Carheil à Plessé se situe à 150 mètres du canal
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI Vilaine aval
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé par arrêté inter-préfectoral en date du 3 juillet 2002
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Captage du Plessis - Pas - Brunet sur la commune de Nort-sur - Erdre
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Marais de Vilaine , Marais de L ' Erdre : proximité immédiate - Forêt de Gâvré : 2 kms - Grande Brière , Marais de Donges et du Brivet : 4.5 kms
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Extraction de sédiment qui seront valorisés en agriculture
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Recépage de haie pour la création d'accès aux endroits les moins impactants (faible surface) - Frayères (à déterminer , en fonction des zones de curage qui seront prévues)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Une évaluation simplifiée des incidences Natura 2000 a été réalisée sur les sites: n° de site(s) : SIC - FR5200624 - Marais de l'Erdre n° de site(s) : ZPS - FR5212004 - Marais de l'Erdre Celle-ci a montré l'absence d'impact sur un habitat ou une espèce inscrite au formulaire standard de données du site.</p>
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Recépage de haie pour la création d'accès aux endroits les moins impactants (faible surface) , sur le domaine public fluvial
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Zone en partie comprise dans PPRI Vilaine aval
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le transport des sédiments entre le lieu de curage et de stockage entraînera de la circulation d'engins. Des états des lieux des infrastructures seront réalisés avec les différents gestion avant et après l'opération de curage.	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruit des engins de chantier pendant la durée du curage. Occurrence ponctuelle et qui sera limité à une section du linéaire.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sédiments du canal ne peuvent pas être assimilés à des boues de station d'épuration qui elles dégagent de fortes odeurs. Ils possèdent environ 10% de matière organique donc l'odeur éventuellement dégagée sera faible	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Rejet d'eaux d'égouttage de vases (filtrées)
		Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les plateformes d'égouttages auront un trop plein vers le canal

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tout sédiment qui ne subit pas un simple déplacement au sein des eaux de surface mais qui est géré à terre est considéré comme un déchet au sens de la directive cadre sur les déchets 2008:98:CE du 19 novembre 2008. les sédiments issus du curage sont considérés comme des déchets inertes
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones de stockage temporaires représentent 3 hectares sur l'ensemble du canal qui seront mobilisées de façon ponctuelle. Ces mobilisations de parcelles provisoires retourneront en parcelles agricoles. Des conventions avec des agriculteurs ont été réalisées en ce sens.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

- Etude environnementale complémentaire (inventaire écologique) avant chaque opération de curage pour meilleure prise en compte des éventuels impacts et mesures d'évitement à mettre en place dans l'organisation des travaux
- Filtration des eaux d'égouttage de sédiments
- Suivi de la qualité de rejet des eaux d'égouttage conformément à l'arrêté du 9 août 2006
- Limitation au minimum du secteur d'évolution des engins de façon à réduire la dévégétalisation qui favorise l'augmentation des phénomènes de transport solide vers le réseau hydrographique
- L'entreprise en charge des travaux sera une entreprise spécialisée dans les travaux en milieux aquatiques, notamment pour la prévention des pollutions accidentelles

D'autres mesures sont citées dans le dossier de demande d'autorisation environnementale joint en annexe.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la démarche ERC envisagée, au regard d'un dossier d'autorisation environnementale, toutes les thématiques environnementales sont étudiées notamment sur les aspects pollution des sédiments, extractions, zone d'égouttage, etc.

Il est donc jugé qu'une étude d'impact n'est pas nécessaire vis à vis des procédures en cours.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Dossier de demande d'autorisation environnementale	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Détail des cinq plate-formes de ressuyage	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Documents d'urbanisme et les zonages concernés par le projet	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom BELIZAIRE

Prénom Philippe

Qualité du signataire Adjoint au chef de service aménagement
Délégation Châteaubriant

A NOZAY

Fait le 07/03/2024



Signature du (des) demandeur(s)

